

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°498 en date du 25 Mai 2020

Pensée du moment : « *Ce qui compte ce n'est pas l'énormité de la tâche, mais la magnitude du courage...* » Matthieu RICARD.

SPECIAL CORONAVIRUS N°10

Dixième semaine avec l'épidémie et fin du confinement général avec un retour progressif depuis le 11 Mai. Encore de textes réglementaires autour de la crise sanitaire (retour de l'étranger – cultes...). Et la REPRISE qui se confirme sur les chantiers. Pour la RELANCE décidée par le Gouvernement ce sera un peu plus tard. Mot fort : recréer les conditions du travailler-ensemble.

1 – NOUVELLES DE LA FEDERATION NATIONALE

La prochaine réunion de la **Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (C.P.P.N.I.)** aura lieu en dématérialisé le 27 Mai et l'ordre du jour portera notamment sur :

- reprise des négociations suspendues pendant la crise sanitaire** à savoir :
 - positionnement sur l'accord de branche au titre de la formation conventionnelle sur la **PRO A (formation des administrateurs en OPH)** en vue de sa signature.
 - avenant n°5 sur **l'égalité femmes et hommes.**

La prochaine réunion du **COMITE DIRECTEUR** aura lieu le 27 Mai en dématérialisé et l'ordre du jour comporte principalement (avec modalités GUIDE JURIDIQUE des DG 2020 – Enquête REMUNERATIONS DG 2018) :

- tour de table avec l'actualité et le vécu confinement/déconfinement**
- report du Congrès 2020 à DIJON** – fixation de la nouvelle date au même endroit en 2021 et modalités
- réalisation d'une AGO 2020 en dématérialisé – modalités
- séminaire 2020 à Nancy
- site informatique

2 – NOUVEAUX TEXTES

Ordonnance n° 2020-595 du 20 mai 2020 modifiant l'ordonnance n° 2020-304 du 25

mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et **aux contrats de syndic de copropriété.**

Outre diverses dispositions en matière immobilière (saisie immobilière avec suspension des délais jusqu'au 23 Juin), modifications sur le régime de copropriété

Du 1^{er} Juin au 31 Décembre 2020 possibilité pour le syndic de convoquer une Assemblée Générale sans présence physique (vote par visioconférence ou par correspondance) et modification du nombre de voix détenues par un copropriétaire et visioconférence sans accord préalable de la copropriété.

Décret n° 2020-604 du 20 mai 2020 complétant le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 **prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie** de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Notamment **déplacements liés à un déménagement** à la suite de l'acquisition ou de la location d'un bien immobilier.

Décret n° 2020-607 du 20 mai 2020 portant **dérogation au principe de suspension des délais en matière d'habitat indigne** pendant la période d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19.

Arrêté du 4 Mai 2020 (JO 19.5.) définissant les **opérations standardisées d'économies d'énergie.**

Création de 2 nouvelles fiches (réseau de chaleur – chaudière biomasse).

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

3 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

REGROUPEMENTS

Atlantique Habitations, Habitat 44 et Silène, 1 ESH et 2 OPH de Loire-Atlantique se sont regroupés sous la forme d'une **société de coordination baptisée UNITER**. Le nom a été choisi pour faire référence à la synergie entre les 3 organismes, à son attachement au territoire et à son nombre de 3. La société a été immatriculée et a reçu le 6 mai 2020 l'agrément HLM.

Outre les activités prévues par la loi ELAN, UNITER qui représentera **30.000 logements et 500 salariés**, travaille autour de **7 thématiques, au service du territoire, des habitants et des collaborateurs : accession sociale ; vente HLM ; syndic social ; innovation sociale ; logements et services seniors ; stratégie digitale ; développement des compétences et innovation managériale.**

UNITER s'est d'ores et déjà doté d'un outil numérique collaboratif, afin de faciliter les échanges et les travaux ; une charte de mobilité est en cours de rédaction pour permettre des passerelles aux collaborateurs ; une action commune et innovante à destination de ses locataires sera déployée fin juin sur le thème de la santé.

Les OPH du Lot – Tarn – Tarn et Garonne-Gers et Agglomération de Rodez vont créer une SAC qui leur permettra **d'assurer une cohésion territoriale en préservant l'agilité de chacun.**

Les 5 Offices ont créé une association préfiguratrice de la SAC (Habitat et Aménagement Sud-Ouest).

Le Ministre du logement, en constatant que 53 % des chantiers avaient repris au 12 Mai, **à souhaité que l'ensemble des chantiers reprennent avant la fin du mois de Mai.**

Il a également indiqué qu'un aménagement des pénalités de retard serait engagé alors que la réflexion gouvernementale continue sur le problème des surcoûts engendrés par les mesures sanitaires.

La mise en place d'un **service de paie des pensions alimentaires via l'Agence de recouvrement des impayés de pension alimentaire (ARIPA)** est repoussée au **1^{er} Janvier 2021 maximum au lieu du 1^{er} Juin 2020.**

Ce dispositif inséré dans la loi de financement de la sécurité sociale de 2020 doit aider les mères isolées.

4 - LU POUR VOUS

Rapport du coordonnateur de la stratégie nationale de déconfinement présenté en Conseil de Défense et de sécurité nationale le 6 Mai (58 pages + annexes).

Rapport annuel 2019 du Conseil d'Etat et de la juridiction administrative.

Présente l'activité consultative et contentieuse de l'année, dresse un panorama des temps forts et donne à voir la nature et la diversité des interventions au service du droit et de l'action publique.

Le **GUIDE 2020 des prestations de la CAF** est en ligne (32 pages). Précise toutes les conditions, démarches et montants pour faciliter l'accès aux droits.

Les rapports sociaux dans les quartiers de mixité sociale programmée – nos voisins ces inconnus. (J. CYOUILLE-REMBLIERE).

Congrès de l'USH les 22/24 Septembre à Bordeaux. Thème REUSSIR ENSEMBLE. Dans l'avant programme de la première journée : Emploi-Laïcité-Sécurité-Rénovation Urbaine – Logement : faire vivre le pacte Républicain dans les quartiers.

Puis Réussir les redistributions pour plus de justice sociale et territoriale. Quelle place pour les aides au logement ?

Pendant le confinement, **l'habitat intergénérationnel s'est révélé comme un accélérateur des solidarités** (Institut Paris Région 26 Mars 2020).